

# Heliofix

## Adjuvant mouillant et adhésif en adjonction avec des insecticides et fongicides.

### Description du produit en bref

Heliofix améliore l'étalement et la rétention des insecticides et fongicides sur la plante. Admis en agriculture biologique en Suisse selon la liste des intrants du FiBL.

### Matières actives

910 g/l oligomères terpéniques

### Formulation

Concentré émulsifiable (EC)

### Numéro d'homologation

W-7491

### Mode d'action

Heliofix contient des oligomères terpéniques issus du bois de pin. Les oligomères terpéniques permettent à la bouillie de sécher plus lentement sur la feuille. Heliofix forme une couche protectrice réticulée autour des substances actives, ce qui empêche un séchage rapide de la gouttelette de pulvérisation. Grâce à la phase aqueuse prolongée, les produits phytosanitaires peuvent pénétrer plus efficacement dans le feuillage, ce qui augmente notamment l'efficacité des fongicides et insecticides (partiellement) systémiques. De plus, Heliofix diminue la tension superficielle, augmente la résistance à la pluie et réduit la dérive en assurant une taille de goutte uniforme avec une proportion réduite de fines gouttelettes.

### Utilisation

#### Usage général

Heliofix peut être utilisé dans toutes les cultures en grandes cultures, cultures maraîchères, arboriculture, petits fruits et viticulture ainsi que dans

les plantes ornementales comme complément aux insecticides et fongicides.

**Dosage grandes cultures:** 0,5 l/ha

**Dosage cultures spéciales:** 0,2%, max. 2 l/ha.

En combinaison avec Surround, un dosage de 0,4% est recommandé.

### Applications recommandées pour renforcer l'efficacité des insecticides systémiques

Lutte contre le méligèthe du colza: Gazelle SG 150 g/ha + Heliofix 0,5 l/ha, ou Gazelle 120 FL 0,25 l/ha + Heliofix 0,5 l/ha.

Lutte contre le doryphore: Gazelle SG 100 g/ha + 0,5 l/ha Heliofix ou Elvis 0,05 l/ha + 0,5 l/ha Heliofix.

### Miscibilité

Heliofix est miscible avec tous les insecticides et fongicides de la gamme Stähler Suisse SA. Les bouillies de traitements doivent être utilisées directement après la préparation.

### Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

### Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 2 heures après le traitement.

### Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### Phrases EUH

**EUH210** Fiche de données de sécurité disponible sur demande. **EUH401** Respectez les instructions

d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Phrases P

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**P262** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**P308 EN CAS** d'exposition prouvée ou suspectée:

**P313** Consulter un médecin.

**P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

### En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

### Contact

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>